



INSTITUT DE RECHERCHE ET DES SCIENCES ISLAMIQUES

DOSSIER D'INSCRIPTION

Année 2023-2024

**LA RENTREE DE L'INSTITUT AURA LE LIEU
LE LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023**

Nom : M - Mme :

Nom Marital :

Prénom :

Date et lieu de Naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code Postal et Ville :

Tel. :

E-mail :

Situation Professionnel :

CHOIX DES COURS ETUDIÉS :

Possibilité de suivre les cours à distance

▪ *Les Sciences Islamiques :*

- SCIENCES ISLAMIQUES pour femme 2^{ème} Niveau et +
- SCIENCES ISLAMIQUES pour homme 1^{er} Niveau
- SCIENCES ISLAMIQUES pour femme 1^{er} Niveau
- SCIENCES ISLAMIQUES pour homme 2^{ème} Niveau et +

Lundi de 18h30 à 20h30

Mardi de 18h30 à 20h30

Mercredi de 18h30 à 20h30

Jeudi de 18h30 à 20h30

▪ *La langue arabe :*

- LANGUE ARABE 1^{er} NIVEAU (Débutant)
- LANGUE ARABE NIVEAU 2

Samedi 17H30 – 19H30

Dimanche 14h00 – 16H00

FRAIS D'INSCRIPTION :

Choix d'une matière principale: 250 €

Choix d'une matière supplémentaire: 100 €

- Pack Sciences Islamiques (7 livres) – 55 €**
- Livres Langue Arabe 20 €**

Nous vous informons que l'IRSI n'impose pas l'achat des livres scolaires au sein de son institut, chaque étudiant est libre de les acheter où il le souhaite. Nous vous alertons, cependant, sur la nécessité de disposer de tous les livres dès la rentrée scolaire. Ceux-ci sont essentiels au bon suivi de notre programme.

DOCUMENTS A FOURNIR :

- Fiche d'inscription dûment complétée
- La photocopie de la pièce d'identité (seulement pour les nouveaux étudiants)
- Les frais d'inscription

ATTENTION !!! TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE

PERIODES D'INSCRIPTION :

Dimanche 09 juillet

Dimanche 06 août

Dimanche 03 et 10 septembre

10H00 – 12H00

à la Mosquée AL-IHSAN

58 mail des Charmilles,

10000 Troyes

Les inscriptions peuvent également s'effectuer directement en ligne, il vous suffira de renseigner les informations nécessaires et d'effectuer le paiement des frais d'inscription. Voici le lien pour y accéder : <http://al-ihsan.fr/>

REGLEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION :

TOTAL DES FRAIS D'INSCRIPTION :

MODALITES DE REGLEMENT :

- En espèce
- Par chèque. Indiquez le nombre de chèque (maximum 1) :
- Date des règlements : Le 5 du mois Le 25 du mois
- Par prélèvement automatique maximum 5 (remplir le mandat de prélèvement)
- Date des règlements : Le 5 du mois Le 25 du mois

Toute année commencée (dès la première séance de cours) est due dans son intégralité et l'étudiant qui décide d'arrêter sa scolarité reste redevable de l'ensemble des frais d'inscription. Aucun remboursement n'aura lieu après avoir commencé la première séance de cours.

- Je certifie l'exactitude des renseignements fournis dans le présent document
- Je reconnais avoir pris connaissance et accepter les conditions mentionnées dans ce dossier d'inscription et du règlement intérieur
(Consultable sur le site internet www.ajmc.fr)

Date et Signature de l'étudiant(e) ou du
représentant(e) légal(e) :

Mandat de Prélèvement SEPA Direct Debit - SDD

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Vous vous engagez avec l'entreprise suivante :

Nom Association des Jeunes Musulmans pour la Coexistence
"AJMC"
Adresse 10 RUE DU MOULIN LE ROI
Code Postale 10800 Ville ST JULIEN LES VILLAS
ICS FR69ZZZ816A27

REFERENCE DU MANDAT

Cette Référence Unique du Mandat est à conserver et à rappeler dans tous vos courriers

++AJMC

Conditions générales d'utilisation de votre mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) **AJMC** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **AJMC**.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.
Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.
Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

IDENTIFICATION DU CLIENT

En ce qui vous concerne, nous avons besoin des éléments suivants :

Votre Nom Nom
Votre adresse N° et Rue
Code Postal Ville
Vos coordonnées bancaires BIC
Le BIC est le Code International d'Identification de votre banque
IBAN
L'IBAN est le Numéro d'Identification Internationale de votre compte
Type de paiement Récurrent Ponctuel
Jour de prélèvement Le du mois
Durée du prélèvement mois
Date Ville TROYES
Date de signature de votre mandat Lieu de signature de votre mandat
Votre signature validant votre mandat

REFERENCE DU CONTRAT

N° d'identification du contrat
Description du contrat
INSCRIPTION IRSI - AJMC